

La Maison de la Créativité s'inscrit dans l'agenda 2030

Objectifs stratégiques définis dans le *Concept cantonal du développement durable 2030*
adopté par le Conseil d'Etat le 30 août 2017 (Source : <http://ge.ch/agenda21>)



Mode de production et de consommation

Axe n°3: **Encourager l'innovation** et les partenariats permettant de développer des solutions novatrices

Axe n°7: **Encourager des styles de vie et des modes de consommation respectueux** de l'environnement, de l'être humain et favorisant la préservation des ressources naturelles



Développement territorial

Axe n°4: Poursuivre le développement du réseau des transports collectifs, optimiser l'utilisation des transports individuels motorisés, **développer la mobilité douce** et mettre en place un concept pour le transport des marchandises

Axe n°6: Gérer durablement les paysages et **mettre en réseau les espaces naturels**



Changement climatique

Axe n°3: **Promouvoir les modes de production et de consommation énergétiquement plus sobres**



Ressources naturelles

Axe n°2: Réduire l'utilisation des ressources locales non renouvelables et **lutter contre le gaspillage**

Axe n°8: Préserver la biodiversité en protégeant les milieux naturels et en **favorisant la nature en ville**



Système économique et financier

Axe n°3: **Soutenir les lieux et projets développant la créativité** et explorant de nouveaux modèles d'affaires durables



Formation et innovation

Axe n°1: **Encourager, favoriser et promouvoir la mise en application de l'éducation en vue d'un développement durable** (EDD) dans l'enseignement, la formation des enseignants et au sein des établissements du DIP

Axe n°2: **Développer des dispositifs spécifiques** visant au maintien et à la réussite de tous les élèves dans l'école ordinaire et **améliorer la prise en charge des élèves à besoins éducatifs particuliers**
Axe n°3: **Promouvoir la recherche, l'innovation et les partenariats permettant de développer des solutions novatrices**

Axe n°4: **Faire découvrir la diversité culturelle sous tous ses aspects à l'ensemble des élèves**

Axe n°5: Encourager l'esprit d'entreprise et **préparer les citoyens au changement**, dans une perspective de développement durable



Cohésion sociale

Axe n°3: **Favoriser l'intégration des populations migrantes et valoriser la diversité culturelle**

Axe n°4: Lutter contre la pauvreté et la précarité, en **combattant l'exclusion et en favorisant l'insertion sociale** et professionnelle de chaque individu

Axe n°6: **Encourager et promouvoir la participation citoyenne et le bénévolat** notamment dans le domaine social, culturel et sportif

Axe n°7: **Favoriser la participation et les pratiques culturelles** et sportives



Santé de la population

Axe n°4: **Des enfants qui naissent, se développent et atteignent l'âge adulte dans des conditions favorables à la santé**

